

Le FAIRE S

L'ostéopathie aquatique



Peu connue, l'ostéopathie aquatique est une nouvelle adaptation de l'ostéopathie traditionnelle et présente de nombreux intérêts car l'eau s'avère un milieu propice grâce à l'absence de points fixes et de points d'appui. Une correction effectuée à un endroit du corps aura des répercussions

immédiates sur son ensemble. L'intégration à l'ensemble du corps va ainsi beaucoup plus vite et plus loin et le principe de globalité de l'ostéopathie est ainsi satisfait. Sur table, la correction s'arrête là où elle est faite : pour l'intégrer dans le reste du corps, d'autres techniques seront nécessaires et l'essentiel de cette intégration se fera après la séance, quand le patient se remettra à bouger. De plus, dans une eau à 35 °C, les muscles se relâchent et les tensions des tissus vont être plus fortes que le tonus musculaire. L'observation de ce phénomène est assez étonnante : le praticien, debout, les pieds au fond de la piscine, va être fixe et immobile et le patient, allongé sur l'eau, va se déplacer sans mouvements volontaires. Le milieu aquatique chaud entraîne un équilibre et une vasodilatation permettant de meilleurs échanges tissulaires. Le principe d'auto guérison du corps humain s'exprime de manière plus forte. Dans l'eau, c'est le corps qui se met à parler, donnant à l'ostéopathe la possibilité de mieux visualiser la dysfonction initiale. C'est l'un des intérêts majeurs de l'ostéopathie aquatique.

● Pour toutes informations : Morgane Pignet, diplômée de l'Ecole supérieure d'Ostéopathie de Paris en 6 ans, 47 quai de Juillet à Caen
Tel: 02 31 78 35 02 ou www.osteocaen.com